

Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle

RNCP39845 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200, 220p
Formacode(s)	31667, 31606, 31652, 31637
Code(s) ROME	H2502, H1401, H1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/11/2024
Date d'échéance	28/11/2029

Certificateur(s)

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR CONSULAIRE IN&MA · SIRET : 84172358800031

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CPOI/CCIR COMMERCE ET SERVICES	18974211700154	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cadre des entreprises du secteur de l'industrie, l'Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle est un spécialiste du management des opérations intervenant dans l'élaboration, la transformation, la fabrication et la distribution de biens destinés à satisfaire les besoins d'un marché. Créateur de valeur, sa vocation est de contribuer à la définition et la mise en œuvre des moyens – organisationnels, techniques, humains, financiers – permettant l'atteinte des objectifs économiques de son entité. Il peut exercer dans toutes les entreprises dont la fonction première est la production et la fourniture de biens de consommation, quel que soit leur secteur d'activité : métallurgie, aéronautique, chimie, pharmaceutique, agro-alimentaire, électronique ou encore automobile.

Evoluant dans des environnements dont la complexité tient autant aux marchés d'implantation de son entreprise et à sa concurrence qu'aux multiples facteurs entrant dans les processus qu'il pilote (savoir-faire, technologie, humain, organisation, chaîne logistique...), il développe une vision transversale et convoque son expertise technique pour conseiller et orienter sa direction concernant sa stratégie. Participant avec elle à la définition des objectifs de production et d'amélioration, il en pilote le déploiement opérationnel, en mettant en œuvre les outils et moyens nécessaires.

L'Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle élabore et met en œuvre le plan d'amélioration continue, fondé sur le diagnostic de l'efficacité de chaque activité intervenant dans le processus d'industrialisation. Il est le garant de la rentabilité financière de ses différentes actions et pilote ses budgets. Il dirige les équipes placées sous sa responsabilité, que ce soit sur un mode projet, hiérarchique ou fonctionnel.

L'exercice de l'Expert en management de projets industriels et en excellence opérationnelle peut prendre différentes formes : conseil auprès de la direction, appui auprès des services opérationnels ou management d'une unité ou d'un service dédié.

ACTIVITÉS VISÉES

Organisation et exploitation d'une veille en matière de stratégie, de digitalisation et d'innovation
Élaboration de recommandations dans le cadre du plan stratégique et conception de la stratégie de production
Pilotage du déploiement opérationnel de la stratégie de l'unité industrielle
Supervision de la production & de la Supply Chain
Diagnostic de l'efficacité des processus industriels
Pilotage de la démarche d'excellence opérationnelle
Optimisation de la performance financière des processus industriels
Évaluation et organisation de projets complexes et de transformation en contexte industriel
Pilotage de projets complexes et de transformation en contexte industriel
Définition de la stratégie managériale de l'unité industrielle
Planification et mise en place de l'organisation et des ressources humaines
Pilotage des ressources humaines de l'unité industrielle

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Définir l'objectif des investigations à mener, les thèmes à couvrir et le cycle de veille (plan et cycle de veille), en tenant compte à la fois des problématiques caractéristiques de son secteur d'activité (tendances, économiques, technologiques, organisationnelles et réglementaires), des spécificités de son entreprise et de l'activité de ses concurrents (bonnes pratiques, évolutions, innovations), afin de déterminer les sources d'informations à exploiter.

Compiler, organiser, structurer les données pertinentes au regard du ou des périmètre(s) de recherche défini(s), en intégrant des canaux et méthodes de collectes diversifiés, à la fois ciblés sur des problématiques précises et ouverts à l'international, voire à d'autres secteurs d'activités, afin de mettre en évidence, de manière fiable, exhaustive et actualisée des benchmarks de standards duplicables et des sources d'inspiration en termes de transformation ou d'innovation.

Repérer et analyser les facteurs d'évolution d'ordres économiques, environnementaux, réglementaires, technologiques (en lien avec le numérique) et organisationnels solutions technologiques innovantes - notamment digitales, en s'appuyant sur un collectif d'experts internes (commerciaux, services des affaires réglementaires, service EHS...) comme externes (cabinet de veille et conseils), afin d'anticiper leur impact et d'évaluer leurs conditions d'appropriation et de leur mise en œuvre pour l'entreprise.

Restituer le résultat des analyses réalisées de façon claire et exploitable, en définissant les modalités de partage et de diffusion auprès des collaborateurs identifiés au regard de leur implication et de leur degré de responsabilité, afin de garantir un niveau d'information (en particulier sur les innovations et évolutions analysées ainsi que leurs incidences) favorisant une posture d'anticipation, une réflexion enrichie et une prise de décision collective efficiente.

Réaliser un diagnostic croisé (interne/externe) de l'entreprise sur son marché, en évaluant et qualifiant au moyen de matrices dédiées les taille, structuration, menaces et opportunités de son marché, le degré de maturité de l'entreprise, ses ressources (matérielles et immatérielles), ses avantages concurrentiels comme ses points de faiblesse, en tenant compte de l'attractivité de ses différentes activités et/ou produits, afin d'établir les constats préalables à l'élaboration des orientations stratégiques de l'unité industrielle.

Formuler des préconisations concernant le développement et l'évolution des produits, les processus de fabrication ou l'organisation fonctionnelle du site de production, en tenant compte de l'analyse menée sur l'entreprise et des évolutions environnementales ainsi que de leurs incidences, afin de contribuer à la formalisation d'une vision et d'une orientation stratégique en adéquation avec la réalité et les potentielles évolutions de l'outil industriel intégrant les thématiques obligées de l'énergie, de l'environnement, de la cybersécurité et des normes de qualité.

Traduire la vision et le plan stratégique de l'entreprise dans son activité de production, en privilégiant une approche de ses différents services et flux et en veillant à maximiser la flexibilité de l'outil de production, afin de formaliser l'organisation et les moyens nécessaires pour permettre l'atteinte des objectifs de l'entreprise en matière d'activité et de rentabilité.

Formaliser et présenter la stratégie de production à la direction et à ses pairs, en construisant des supports de qualité et en argumentant les options retenues, afin d'obtenir la validation de la direction et l'adhésion/collaboration de l'ensemble des départements de l'entreprise.

Définir et mettre en place les conditions et moyens nécessaires à la déclinaison opérationnelle de la stratégie de production, en veillant à l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de création de valeur (approvisionnement en consommables, gestion des stocks par exemple), en anticipant et accompagnant les changements nécessaires (robotisation, digitalisation en particulier), afin de garantir l'atteinte des objectifs commerciaux et prévisions d'activité.

Organiser les processus de production, en opérant l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires à

l'activité, et en organisant le calendrier de la production (calendrier et objectifs par période), afin d'optimiser l'utilisation de l'outil industriel, le planning/temps des équipes tout en maintenant la flexibilité de production requise par les clients.

Piloter la mise en œuvre des processus industriels, en vérifiant le bon fonctionnement d'ensemble de la chaîne de production et en coordonnant et contrôlant les activités techniques de fabrication, d'entretien, de maintenance, de logistique et de gestion et en résolvant les problèmes d'ordres industriel, économique, managérial ou humain affectant la chaîne de production, afin d'assurer la continuité ou la reprise rapide des activités de production.

Superviser le respect des règles QHSE et la conformité industrielle (cf. certifications), en structurant les modalités de suivi et d'évaluation des processus de production et de qualité produits en répondant aux audits, qu'ils soient internes ou imposés par les clients, afin de garantir la sécurité et la performance industrielle dans la durée.

Rendre compte des résultats de l'activité de production de façon synthétique et factuelle, en intégrant à la fois l'évaluation des performances passées et actuelles de la production et une vision prévisionnelle de cette performance, afin d'informer la direction générale des objectifs atteints comme des problèmes/risques identifiés.

Evaluer performance de l'unité industrielle, en définissant le ou les périmètre(s) concerné(s) et en s'appuyant sur des différentes méthodes objectives (audit, analyse de data), afin de repérer les flux/processus recelant des marges d'optimisation et de déterminer les axes d'amélioration à privilégier.

Analyser des processus choisis intervenant tout au long de la chaîne de création de valeur de son entreprise (process de production et départements connexes), en intégrant l'ensemble des paramètres concernés (sécurité, ergonomie, méthodes, outils, organisation, consommations...), en déterminant, calculant et analysant les indicateurs pertinents pour chacun de ces paramètres grâce à la mise en place d'un système sophistiquée de collecte et d'analyse de données connectées et en temps réel, afin d'identifier les gisements de productivité et axes d'amélioration des coûts, délais, qualité et dimension environnementale.

Elaborer le plan de progrès résultant du diagnostic posé, en délimitant le(s) périmètre(s) ciblé(s) par la démarche d'excellence opérationnelle et en sélectionnant les méthodologies et outils adéquats à mobiliser au regard du contexte et des particularités de son entreprise, afin de sélectionner les actions les plus pertinentes, les modalités de leur mise en œuvre et l'impact des changements attendus à chaque étape, en vue de sa présentation et de sa négociation avec sa direction.

Installer les conditions requises pour l'initialisation de la démarche d'excellence opérationnelle, en définissant les ressources et l'organisation à mettre en place (task forces), en animant de nombreuses réunions pour expliquer le plan retenu, s'assurer de sa compréhension et de l'adhésion de toutes les parties prenantes aux principes et méthodes retenus, afin de favoriser l'implication, la collaboration et l'état d'esprit requis pour faire vivre la démarche d'excellence opérationnelle dans la durée.

Encadrer la recherche de causes de non-efficacité des processus industriels, en s'appuyant sur les retours d'expérience et la consultation des équipes de terrain pour en identifier les origines et en s'attachant à améliorer les systèmes de collecte des informations (temps réel, connectivité), afin d'identifier leurs causes sous-jacentes et de déterminer les mesures à prendre pour éviter qu'elles ne se reproduisent à l'avenir.

Identifier les solutions les plus pertinentes, en favorisant la créativité et l'innovation au sein des équipes concernées par leur analyse, afin de mettre en œuvre les options techniques et organisationnelles les plus appropriées compte tenu de leurs conditions de mise en œuvre et de l'évaluation de leur validité et impact.

Superviser la mise en application des solutions sélectionnées, en animant de façon transversale la démarche et en intervenant ponctuellement comme expert pour sortir des situations de blocage, afin de garantir l'atteinte des objectifs du plan de progrès, le respect du calendrier prévisionnel et de pérenniser les actions menées.

Analyser les résultats financiers de l'activité sur son périmètre de responsabilité, en s'appuyant sur les éléments comptables élaborés par les services financiers (bilan, compte de résultat, tableaux de bord de gestion) et en interprétant les indicateurs clés et ratios significatifs (Ebitda par exemple), se référant aux normes sectorielles et aux performances des concurrents, afin d'identifier les axes à investiguer pour contribuer à l'optimisation de la performance financière et de la capacité d'investissement de l'unité industrielle.

Analyser les différents coûts induits par l'activité sur son périmètre de responsabilité, en choisissant la ou les méthodes appropriées (coûts complets, coûts partiels), en intégrant et décomposant l'ensemble des charges directes et indirectes et en intégrant tous les éléments disponibles permettant de projeter leur évolution, afin d'identifier les indicateurs à mettre en place pour garantir leur maîtrise et les axes de travail pour leur rationalisation.

Construire et suivre le budget de l'activité sur son périmètre de responsabilité, en prenant en compte les besoins de l'activité courante, les orientations issues du plan stratégique et les axes d'amélioration issus du plan de progrès, en analysant périodiquement les résultats en termes de dépenses et de niveau de rentabilité, afin d'inscrire la conduite des activités et de leurs développements dans une démarche d'optimisation financière.

Initier un projet à fort impact pour l'unité industrielle, en définissant ses objectifs et en démontrant son opportunité (rentabilité et bénéfices attendus) au moyen des outils usuels (NPV - Net Present Value ; IRR - Internal Rate of Return ; ROI - Return On Investment), afin de justifier son engagement et son phasage, dans le respect de la stratégie de l'entreprise et de ses axes de développement.

Conduire l'analyse systémique des projets à réaliser, en anticipant les risques générés et en imaginant les mesures permettant d'éviter leur survenue ou de minorer leurs effets et en prenant en considération ses facteurs de complexité et ses éventuelles interactions, afin de déterminer l'approche à privilégier – qu'elle soit prédictive, agile ou hybride –, et de déduire les méthodes de conduite et outils de suivi à mettre en œuvre.

Concevoir l'organisation des projets à réaliser, en déterminant leurs modalités de gouvernance et en identifiant leurs différentes phases successives et leurs principaux jalons et étapes de réalisation matérialisés dans un calendrier, afin de mettre en place des conditions de mise en œuvre optimisant leur maîtrise et la minoration de survenue des risques associés.

Animer l'écosystème du projet, en mobilisant ses différentes parties prenantes, en instaurant des modalités de communication garantissant un juste niveau d'information et en favorisant le consensus et l'acceptation des prises de décision opérées au regard de l'évolution du projet, afin de favoriser la collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués, la complémentarité des interventions ainsi que l'installation de condition facilitant le changement au sein des équipes.

Superviser le déroulement des opérations, en s'assurant du respect des critères de qualité et de sécurité, des coûts et délais, de la traçabilité, de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, en imaginant des solutions aux problèmes rencontrés et en décidant de façon concertée des ajustements à apporter en fonction des conditions de leur mise en œuvre et des aléas pouvant survenir, afin garantir le bon avancement du projet à chaque étape, dans chacune de ces dimensions et dans le respect des objectifs.

Etablir le bilan de chaque projet, en évaluant la réussite des opérations au regard des résultats obtenus, sur les plans qualitatif et quantitatif, compte tenu des objectifs initiaux, afin d'en rendre compte à sa direction et aux différentes parties prenantes, dans un souci de résultats, de transparence et d'amélioration.

Développer une vision systémique de son organisation, en évaluant les pratiques des personnes clés, et le positionnement des managers et chefs d'équipe de l'unité industrielle ainsi que les modalités d'exercice et de partage du pouvoir, afin d'élaborer une stratégie managériale adaptée aux spécificités de l'entreprise permettant de valoriser son potentiel humain.

Adapter son style de management, en adoptant un positionnement juste et faisant preuve d'une grande capacité d'écoute et de communication, en privilégiant une approche fondée sur la participation, le challenge, la délégation et l'autonomie, afin de développer une dynamique à la fois individuelle et collective autour de laquelle construire la motivation et la cohésion d'équipes diversifiées.

Contribuer à l'instauration de conditions de travail attractives et de parcours de mobilité, en étroite collaboration avec les ressources humaines de l'entreprise, en repérant les talents et potentiels à promouvoir et en s'attachant à développer l'attractivité de l'unité industrielle (ergonomie des postes, bien-être des équipiers, dispositifs de remontées des feedbacks, forums d'échange, organisation favorisant une plus grande variété des tâches...), afin de mettre en adéquation les moyens humains avec les besoins générés par les prévisions d'activités / orientations stratégiques de l'entreprise tout en favorisant la mobilité interne et la montée en compétences.

Structurer le travail des équipes, en établissant les règles, procédures et modes d'interrelation et d'interaction de ses collaborateurs, en privilégiant une organisation matricielle, tenant compte du profil et des caractéristiques de ses collaborateurs, et favorisant l'autonomie et le challenge individuel, afin de fixer un cadre de travail clair pour tous, adapté aux spécificités de l'unité industrielle.

Encadrer le travail d'équipes diversifiées, en veillant au maintien de bonnes conditions de travail et à l'application des différentes réglementations touchant l'emploi des équipes et en contrôlant la performance du travail des équipes de production et le respect des objectifs fixés, afin de maximiser la performance, la sécurité et la qualité de vie des collaborateurs et améliorer la compétitivité de l'unité industrielle.

Favoriser la reconnaissance de ses collaborateurs en étroite relation avec les RH, en participant à la mise en œuvre des procédures d'évaluation et en appliquant la politique de rémunération, afin de contribuer à la promotion des talents et maximiser la motivation des équipes dans le respect de la stratégie RH et du budget.

Impulser le processus de recrutement, en synthétisant et priorisant les besoins en recrutement à tous les niveaux du processus industriel, dans une démarche d'anticipation, de prise en compte du manque chronique d'effectif et de valorisation d'une plus grande diversité (genre nationalité cursus), en validant les profils recherchés et en supervisant le processus d'intégration des nouvelles recrues, afin de gérer l'évolution de la composition de ses équipes induite par les prévisions d'activités et les méthodes de production.

Déterminer les besoins en compétences de l'unité industrielle à court et moyen termes, en collaboration avec la DRH et les prestataires externes, en tenant compte des fortes évolutions en lien avec les innovations organisationnelles et technologiques, afin de disposer des compétences induites par la transformation de l'outil industriel et nécessaires au maintien de sa compétitivité.

Blocs de compétences

RNCP39845BC01 — Elaborer une stratégie industrielle alignée avec le positionnement et les objectifs de développement de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir l'objectif des investigations à mener, les thèmes à couvrir et le cycle de veille (plan et cycle de veille), en tenant compte à la fois des problématiques caractéristiques de son secteur d'activité (tendances, économiques, technologiques, organisationnelles et réglementaires), des spécificités de son entreprise et de l'activité de ses concurrents (bonnes pratiques, évolutions, innovations), afin de déterminer les sources d'informations à exploiter.

Compiler, organiser, structurer les données pertinentes au regard du ou des périmètre(s) de recherche défini(s), en intégrant des canaux et méthodes de collectes diversifiés, à la fois ciblés sur des problématiques précises et ouverts à l'international, voire à d'autres secteurs d'activités, afin de mettre en évidence, de manière fiable, exhaustive et actualisée des benchmarks de standards duplicables et des sources d'inspiration en termes de transformation ou d'innovation.

Repérer et analyser les facteurs d'évolution d'ordres économiques, environnementaux, réglementaires, technologiques (en lien avec le numérique) et organisationnels solutions technologiques innovantes - notamment digitales, en s'appuyant sur un collectif d'experts internes (commerciaux, services des affaires réglementaires, service EHS...) comme externes (cabinet de veille et conseils), afin d'anticiper leur impact et d'évaluer leurs conditions d'appropriation et de leur mise en œuvre pour l'entreprise.

Restituer le résultat des analyses réalisées de façon claire et exploitable, en définissant les modalités de partage et de diffusion auprès des collaborateurs identifiés au regard de leur implication et de leur degré de responsabilité, afin de garantir un niveau d'information (en particulier sur les innovations et évolutions analysées ainsi que leurs incidences) favorisant une posture d'anticipation, une réflexion enrichie et une prise de décision collective efficiente.

Réaliser un diagnostic croisé (interne/externe) de l'entreprise sur son marché, en évaluant et qualifiant au moyen de matrices dédiées les taille, structuration, menaces et opportunités de son marché, le degré de maturité de l'entreprise, ses ressources (matérielles et immatérielles), ses avantages concurrentiels comme ses points de faiblesse, en tenant compte de l'attractivité de ses différentes activités et/ou produits, afin d'établir les constats préalables à l'élaboration des orientations stratégiques de l'unité industrielle.

Formuler des préconisations concernant le développement et l'évolution des produits, les processus de fabrication ou l'organisation fonctionnelle du site de production, en tenant compte de l'analyse menée sur l'entreprise et des évolutions environnementales ainsi que de leurs incidences, afin de contribuer à la formalisation d'une vision et d'une orientation stratégique en adéquation avec la réalité et les potentielles évolutions de l'outil industriel intégrant les thématiques obligées de l'énergie, de l'environnement, de la cybersécurité et des normes de qualité.

Traduire la vision et le plan stratégique de l'entreprise dans son activité de production, en privilégiant une approche de ses différents services et flux et en veillant à maximiser la flexibilité de l'outil de production, afin de formaliser l'organisation et les moyens nécessaires pour permettre l'atteinte des objectifs de l'entreprise en matière d'activité et de rentabilité.

Formaliser et présenter la stratégie de production à la direction et à ses pairs, en construisant des supports de qualité et en argumentant les options retenues, afin d'obtenir la validation de la direction et l'adhésion/collaboration de l'ensemble des départements de l'entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Proposition d'une stratégie de production (stratégie industrielle) fondée sur un diagnostic stratégique (intégrant un diagnostic externe sur les axes stratégiques, digitaux et innovants)

Mise en situation simulée s'appuyant sur une étude de cas pratique réelle ou fictive portant sur une entreprise industrielle

Le livrable est un dossier réalisé individuellement et présenté oralement devant le jury d'évaluation

RNCP39845BC02 — Piloter les processus de production et de la supply chain de façon durable et responsable

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir et mettre en place les conditions et moyens nécessaires à la déclinaison opérationnelle de la stratégie de production, en veillant à l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de création de valeur (approvisionnement en consommables, gestion des stocks par exemple), en anticipant et accompagnant les changements nécessaires (robotisation, digitalisation en particulier), afin de garantir l'atteinte des objectifs commerciaux et prévisions d'activité.

Organiser les processus de production, en opérant l'affectation des ressources humaines et techniques nécessaires à l'activité, et en organisant le calendrier de la production (calendrier et objectifs par période), afin d'optimiser l'utilisation de l'outil industriel, le planning/temps des équipes tout en maintenant la flexibilité de production requise par les clients.

Piloter la mise en œuvre des processus industriels, en vérifiant le bon fonctionnement d'ensemble de la chaîne de production et en coordonnant et contrôlant les activités techniques de fabrication, d'entretien, de maintenance, de logistique et de gestion et en résolvant les problèmes d'ordres industriels, économiques, managériaux ou humains affectant la chaîne de production, afin d'assurer la continuité ou la reprise rapide des activités de production.

Superviser le respect des règles QHSE et la conformité industrielle (cf. certifications), en structurant les modalités de suivi et d'évaluation des processus de production et de qualité produits en répondant aux audits, qu'ils soient internes ou imposés par les clients, afin de garantir la sécurité et la performance industrielle dans la durée.

Rendre compte des résultats de l'activité de production de façon synthétique et factuelle, en intégrant à la fois l'évaluation des performances passées et actuelles de la production et une vision prévisionnelle de cette performance, afin d'informer la direction générale des objectifs atteints comme des problèmes/risques identifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pilotage de la stratégie opérationnelle de l'unité de production

Mise en situation simulée s'appuyant sur une étude de cas pratique réelle ou fictive portant sur une entreprise ou sur un jeu d'entreprise

Le livrable est un dossier réalisé individuellement dans un cadre collectif et présenté oralement en équipe devant le jury d'évaluation

RNCP39845BC03 — Améliorer la performance des processus de production et de la supply chain dans une démarche d'excellence opérationnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer la performance de l'unité industrielle, en définissant le ou les périmètre(s) concerné(s) et en s'appuyant sur des différentes méthodes objectives (audit, analyse de données), afin de repérer les flux/processus recelant des marges d'optimisation et de déterminer les axes d'amélioration à privilégier.

Analyser des processus choisis intervenant tout au long de la chaîne de création de valeur de son entreprise (process de production et départements connexes), en intégrant l'ensemble des paramètres concernés (sécurité, ergonomie, méthodes, outils, organisation, consommations...), en déterminant, calculant et analysant les indicateurs pertinents pour chacun de ces paramètres grâce à la mise en place d'un système sophistiqué de collecte et d'analyse de données connectées et en temps réel, afin d'identifier les gisements de productivité et axes d'amélioration des coûts, délais, qualité et dimension environnementale.

Elaborer le plan de progrès résultant du diagnostic posé, en délimitant le(s) périmètre(s) ciblé(s) par la démarche d'excellence opérationnelle et en sélectionnant les méthodologies et outils adéquats à mobiliser au regard du contexte et des particularités de son entreprise, afin de sélectionner les actions les plus pertinentes, les modalités de leur mise en œuvre et l'impact des changements attendus à chaque étape, en vue de sa présentation et de sa négociation avec sa direction.

Installer les conditions requises pour l'initialisation de la démarche d'excellence opérationnelle, en définissant les ressources et l'organisation à mettre en place (task forces), en animant de nombreuses réunions pour expliquer le plan retenu, s'assurer de sa compréhension et de l'adhésion de toutes les parties prenantes aux principes et méthodes retenus, afin de favoriser l'implication, la collaboration et l'état d'esprit requis pour faire vivre la démarche d'excellence opérationnelle dans la durée.

Encadrer la recherche de causes de non-efficacité des processus industriels, en s'appuyant sur les retours d'expérience et la consultation des équipes de terrain pour en identifier les origines et en s'attachant à améliorer les systèmes de collecte des informations (temps réel, connectivité), afin d'identifier leurs causes sous-jacentes et de déterminer les mesures à prendre pour éviter qu'elles ne se reproduisent à l'avenir.

Identifier les solutions les plus pertinentes, en favorisant la créativité et l'innovation au sein des équipes concernées par leur analyse, afin de mettre en œuvre les options techniques et organisationnelles les plus appropriées compte tenu de leurs conditions de mise en œuvre et de l'évaluation de leur validité et impact.

Superviser la mise en application des solutions sélectionnées, en animant de façon transversale la démarche et en intervenant ponctuellement comme expert pour sortir des situations de blocage, afin de garantir l'atteinte des objectifs du plan de progrès, le respect du calendrier prévisionnel et de pérenniser les actions menées.

Analyser les résultats financiers de l'activité sur son périmètre de responsabilité, en s'appuyant sur les éléments comptables élaborés par les services financiers (bilan, compte de résultat, tableaux de bord de gestion) et en interprétant les indicateurs clés et ratios significatifs (Ebitda par exemple), se référant aux normes sectorielles et aux performances des concurrents, afin d'identifier les axes à investiguer pour contribuer à l'optimisation de la performance financière et de la capacité d'investissement de l'unité industrielle.

Analyser les différents coûts induits par l'activité sur son périmètre de responsabilité, en choisissant la ou les méthodes appropriées (coûts complets, coûts partiels), en intégrant et décomposant l'ensemble des charges directes et indirectes et en intégrant tous les éléments disponibles permettant de projeter leur évolution, afin d'identifier les indicateurs à mettre en place pour garantir leur maîtrise et les axes de travail pour leur rationalisation.

Construire et suivre le budget de l'activité sur son périmètre de responsabilité, en prenant en compte les besoins de l'activité courante, les orientations issues du plan stratégique et les axes d'amélioration issus du plan de progrès, en analysant périodiquement les résultats en termes de dépenses et de niveau de rentabilité, afin d'inscrire la conduite des activités et de leurs développements dans une démarche d'optimisation financière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La mise en œuvre d'une démarche d'excellence opérationnelle en contexte industriel

Mise en situation simulée s'appuyant sur une étude de cas pratique réelle ou fictive portant sur une entreprise industrielle

Le livrable est un dossier réalisé individuellement dans un cadre collectif et présenté oralement individuellement devant le jury d'évaluation

RNCP39845BC04 — Manager des projets complexes, durables et responsables en contexte industriel

LISTE DE COMPÉTENCES

Initier un projet à fort impact pour l'unité industrielle, en définissant ses objectifs et en démontrant son opportunité (rentabilité et bénéfices attendus) au moyen des outils usuels (NPV - Net Present Value ; IRR - Internal Rate of Return ; ROI - Return On Investment), afin de justifier son engagement et son phasage, dans le respect de la stratégie de l'entreprise et de ses axes de développement.

Conduire l'analyse systémique des projets à réaliser, en anticipant les risques générés et en imaginant les mesures permettant d'éviter leur survenue ou de minorer leurs effets et en prenant en considération ses facteurs de complexité et ses éventuelles interactions, afin de déterminer l'approche à privilégier – qu'elle soit prédictive, agile ou hybride –, et de déduire les méthodes de conduite et outils de suivi à mettre en œuvre.

Concevoir l'organisation des projets à réaliser, en déterminant leurs modalités de gouvernance et en identifiant leurs différentes phases successives et leurs principaux jalons et étapes de réalisation matérialisés dans un calendrier, afin de mettre en place des conditions de mise en œuvre optimisant leur maîtrise et la minoration de survenue des risques associés.

Animer l'écosystème du projet, en mobilisant ses différentes parties prenantes, en instaurant des modalités de communication garantissant un juste niveau d'information et en favorisant le consensus et l'acceptation des prises de décision opérées au regard de l'évolution du projet, afin de favoriser la collaboration de l'ensemble des acteurs impliqués, la complémentarité des interventions ainsi que l'installation de condition facilitant le changement au sein des équipes.

Superviser le déroulement des opérations, en s'assurant du respect des critères de qualité et de sécurité, des coûts et délais, de la traçabilité, de la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, en imaginant des solutions aux problèmes rencontrés et en décidant de façon concertée des ajustements à apporter en fonction des conditions de leur mise en œuvre et des aléas pouvant survenir, afin garantir le bon avancement du projet à chaque étape, dans chacune de ces dimensions et dans le respect des objectifs.

Etablir le bilan de chaque projet, en évaluant la réussite des opérations au regard des résultats obtenus, sur les plans qualitatif et quantitatif, compte tenu des objectifs initiaux, afin d'en rendre compte à sa direction et aux différentes parties prenantes, dans un souci de résultats, de transparence et d'amélioration.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La conduite d'un projet complexe en contexte industriel en lien avec une problématique à fort impact pour l'entreprise, restituée par un rapport de management de projet et une soutenance

Mise en situation réelle, basée sur une expérience en entreprise industrielle

Le livrable est un dossier réalisé individuellement et présenté oralement devant le jury d'évaluation

RNCP39845BC05 — Manager de façon agile, collaborative et responsable les ressources humaines de l'unité industrielle

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer une vision systémique de son organisation, en évaluant les pratiques des personnes clés, et le positionnement des managers et chefs d'équipe de l'unité industrielle ainsi que les modalités d'exercice et de partage du pouvoir, afin d'élaborer une stratégie managériale adaptée aux spécificités de l'entreprise permettant de valoriser son potentiel humain.

Adapter son style de management, en adoptant un positionnement juste et faisant preuve d'une grande capacité d'écoute et de communication, en privilégiant une approche fondée sur la participation, le challenge, la délégation et l'autonomie, afin de développer une dynamique à la fois individuelle et collective autour de laquelle construire la motivation et la cohésion d'équipes diversifiées.

Contribuer à l'instauration de conditions de travail attractives et de parcours de mobilité, en étroite collaboration avec les ressources humaines de l'entreprise, en repérant les talents et potentiels à promouvoir et en s'attachant à développer l'attractivité de l'unité industrielle (ergonomie des postes, bien-être des équipiers, dispositifs de remontées des feedbacks, forums d'échange, organisation favorisant une plus grande variété des tâches...), afin de mettre en adéquation les moyens humains avec les besoins générés par les prévisions d'activités / orientations stratégiques de l'entreprise tout en favorisant la mobilité interne et la montée en compétences.

Structurer le travail des équipes, en établissant les règles, procédures et modes d'interrelation et d'interaction de ses collaborateurs, en privilégiant une organisation matricielle, tenant compte du profil et des caractéristiques de ses collaborateurs, et favorisant l'autonomie et le challenge individuel, afin de fixer un cadre de travail clair pour tous, adapté aux spécificités de l'unité industrielle.

Encadrer le travail d'équipes diversifiées, en veillant au maintien de bonnes conditions de travail et à l'application des différentes réglementations touchant l'emploi des équipes et en contrôlant la performance du travail des équipes de production et le respect des objectifs fixés, afin de maximiser la performance, la sécurité et la qualité de vie des collaborateurs et améliorer la compétitivité de l'unité industrielle.

Favoriser la reconnaissance de ses collaborateurs en étroite relation avec les RH, en participant à la mise en œuvre des procédures d'évaluation et en appliquant la politique de rémunération, afin de contribuer à la promotion des talents et maximiser la motivation des équipes dans le respect de la stratégie RH et du budget.

Impulser le processus de recrutement, en synthétisant et priorisant les besoins en recrutement à tous les niveaux du processus industriel, dans une démarche d'anticipation, de prise en compte du manque chronique d'effectif et de valorisation d'une plus grande diversité (genre nationalité cursus), en validant les profils recherchés et en supervisant le processus d'intégration des nouvelles recrues, afin de gérer l'évolution de la composition de ses équipes induite par les prévisions d'activités et les méthodes de production.

Déterminer les besoins en compétences de l'unité industrielle à court et moyen termes, en collaboration avec la DRH et les prestataires externes, en tenant compte des fortes évolutions en lien avec les innovations organisationnelles et technologiques, afin de disposer des compétences induites par la transformation de l'outil industriel et nécessaires au maintien de sa compétitivité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le management sur le plan humain et organisationnel des ressources humaines d'une unité industrielle

Études de cas pratiques réelles ou fictives portant sur une entreprise industrielle

Le livrable est un dossier réalisé individuellement compilant les études de cas réalisées et présenté oralement devant le jury d'évaluation

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Toutes les entreprises dont la fonction première est la production et la fourniture de biens de consommation, quel que soit leur secteur d'activité : métallurgie, aéronautique, chimie, pharmaceutique, agro-alimentaire, électronique ou encore automobile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable dans les domaines de la production, de l'amélioration continue / lean manufacturing, de la supply chain, des méthodes ou de la planification
Chef de projets industriels
Après quelques années d'expérience: directeur de production, des projets industriels, des opérations, d'exploitation, de l'amélioration continue, de la supply chain, directeur industriel

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 781 €
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	15 444
Jugés difficiles à recruter	38 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les candidats à l'entrée en formation doivent pouvoir justifier de l'obtention de l'une des conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un certification de niveau 6 (classification selon l'arrêté du 8 janvier 2019) au minimum (ou d'une certification étrangère équivalente) à dominante industrielle, technologique ou scientifique.
- Etre titulaire d'une certification de niveau 5 (classification selon l'arrêté du 8 janvier 2019) et justifier d'une expérience professionnelle significative au regard de la certification visée (entretien et décision de l'établissement).
- Justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans les postes d'encadrement visés par la certification (et après entretien et décision de l'établissement).

Dans tous les cas, le candidat devra satisfaire aux épreuves de sélection communes au réseau in&ma : résultats académiques, projet professionnel, test d'aptitude aux métiers du management.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Au moins quatre membres :

- Un président de jury : personnalité qualifiée du monde économique

- Au moins deux professionnels issus du secteur de la certification visée
- Au moins un représentant de la certification

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 810 €
Selon la branche	4 726 € – 9 990 €
Prise en charge	Branches concernées
9 810 €	Valeur par défaut · 188 branches
9 990 €	COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE Branche ITV, CPNE des Métiers de la Transformation des Grains, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes
7 556 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEF inter-secteurs papier carton, CPNEFP Carrières et matériaux
8 100 €	CPNE chimie, CPNEFP des industries des tuiles et briques
9 900 €	CPNE Branche Caoutchouc
9 720 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine
9 207 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
8 605 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 733 €	CPNEFP de la métallurgie
7 298 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
7 201 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
4 726 €	CPNEFP des commerces de gros

Base légale

Date de décision	28/11/2024
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/11/2029
Date de dernière délivrance possible	28/11/2033

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	113	0	96 %	—
2021	91	0	88 %	69 %
2020	80	0	83 %	57 %
2019	53	0	95 %	70 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34337

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP34337, RNCP34540, RNCP36063, RNCP37613, RNCP38433

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

EMPIEO – EXPERT EN MANAGEMENT DE PROJETS INDUSTRIELS ET EN EXCELLENCE OPERATIONNELLE - In&MA, l'École Supérieure de la Performance (inema-sup.com)

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39845/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	1
Régions couvertes	3
Prix indicatif	11 600 € – 23 200 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	5
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	4
Régions couvertes	3
Départements couverts	3
Organismes certifiés Qualiopi	4
Sessions	de 09/2025 à 10/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	6
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	33 %
Période	06/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	6
----------------------	---

Montant total engagé	22 031 €
Coût moyen par dossier	3 672 €
Durée moyenne	107 h
Période	05/2025 – 08/2026
France compétences	96 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.